

Séquence 3	Vers une sexualité respectueuse et responsable
Objectif	Adopter un comportement respectueux et responsable pour soi et pour les autres en termes de sexualité et de contraception.



Thématique A- Module A5 : La sexualité- la contraception.

ANALYSER LA SITUATION

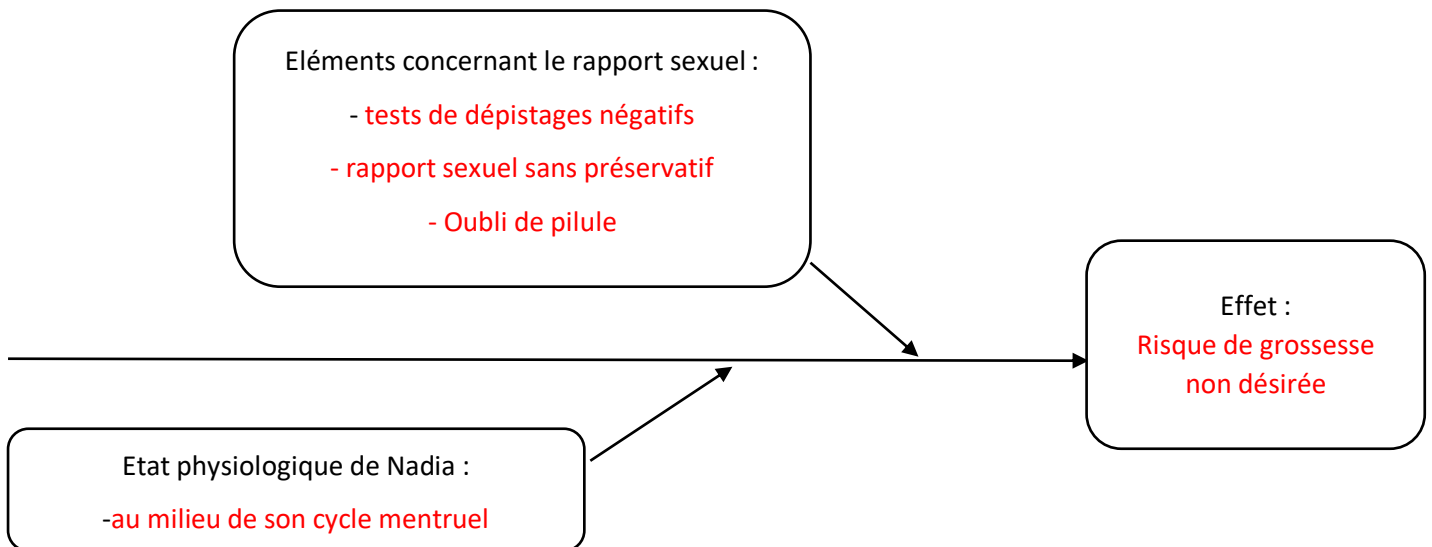
Situation :

Nadia et Théo, 17 ans, sont en couple. Ils ont effectué les tests de dépistages aux IST qui se sont avérés négatifs. Ils décident d'avoir un rapport sexuel sans préservatif. Le lendemain, Nadia s'aperçoit qu'elle n'avait pas pris sa pilule depuis 24h et estime qu'elle est environ au milieu de son cycle menstruel. Angoissés, ils réalisent que Nadia risque une grossesse non désirée par le couple.

Q 1 : **Identifier** le problème de la situation.

Le problème est le risque d'une grossesse non désirée par le couple.

Q 2 : **Compléter** le diagramme « causes-effet » avec les éléments de la situation.



Séquence 3	Vers une sexualité respectueuse et responsable
Séance 1	Les appareils reproducteurs et leur fonctionnement
Objectif	Relier le fonctionnement des appareils reproducteurs aux principes de la maîtrise de la reproduction.

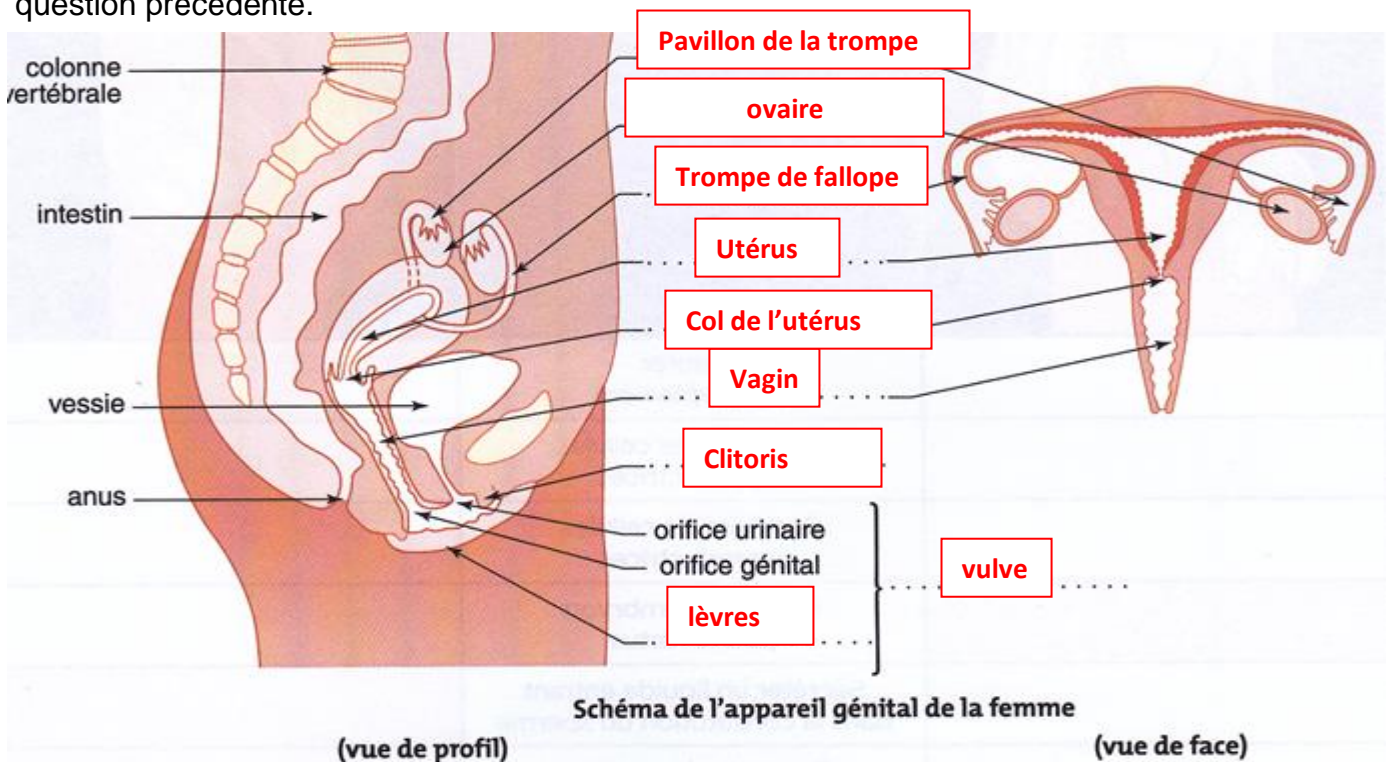
MOBILISER LES CONNAISSANCES UTILES

I. L'appareil reproducteur féminin et son fonctionnement

Q 1 : **Relier** le nom des différentes parties de l'appareil génital féminin à ses caractéristiques ou fonction principale.

Nom	Caractéristique et/ou fonction principale
<u>Ovaire</u>	Cavité allant de la vulve ou <u>col de l'utérus</u> qui permet l'accouplement.
<u>Utérus</u>	Produit les ovules et des hormones (œstrogènes et progestérones).
<u>Vulve</u>	Assure le transport de l'ovule du <u>pavillon</u> jusqu'à l'utérus. C'est aussi le lieu de la fécondation.
<u>Trompe de Fallope</u>	Reçoit et héberge la cellule œuf, puis l'embryon, lors de la grossesse. Il est tapissé d'une muqueuse.
<u>Vagin</u>	Ensemble des organes génitaux externes comprenant entre autres les <u>lèvres</u> (rôle protecteur) et le <u>clitoris</u> (qui n'est pas qu'externe).

Q 2 : **Légender** les schémas de l'appareil reproducteur féminin à partir des mots soulignés de la question précédente.



Q 3 : **Compléter** la carte d'identité du gamète de la femme ci-dessous à l'aide de la liste de mots suivants :

Ovule / 0.15mm / ovaire/ l'ovulation/ non / 1

Carte d'identité de gamète



Grossi × 300



Nom : ovule
Taille : 0,15 mm
Lieu de fabrication : ovaire

Nombre émis par cycle (menstruel) : 1
Arrêt de l'émission : à la ménopause
Mobilité possible : Non

- libéré par un des ovaires lors du cycle menstruel (soit pendant L'ovulation).

- L'ovule transmet le patrimoine génétique de la mère contenu dans son noyau (il est protégé par une zone protectrice tout autour de lui).

➤ **Visionner les vidéos suivantes :**

https://www.reseau-canope.fr/corpus/video/le-cycle-ovarien-111.html	https://www.reseau-canope.fr/corpus/video/la-regulation-du-cycle-ovarien-112.html
	

Q 4 : A l'aide des vidéos, **légènder** les courbes du document « cycle menstruel » **page suivante**, en associant le nom des principales hormones (LH, FSH, Progestérone, Œstrogène) intervenant dans le contrôle du cycle **au numéro de courbe** correspondant.

- 1 => **FSH**
- 2 => **LH**
- 3 => **Oestrogène**
- 4 => **Progestérone**

➤ **Répondre aux questions suivantes à l'aide des vidéos et du document ci-dessous.**

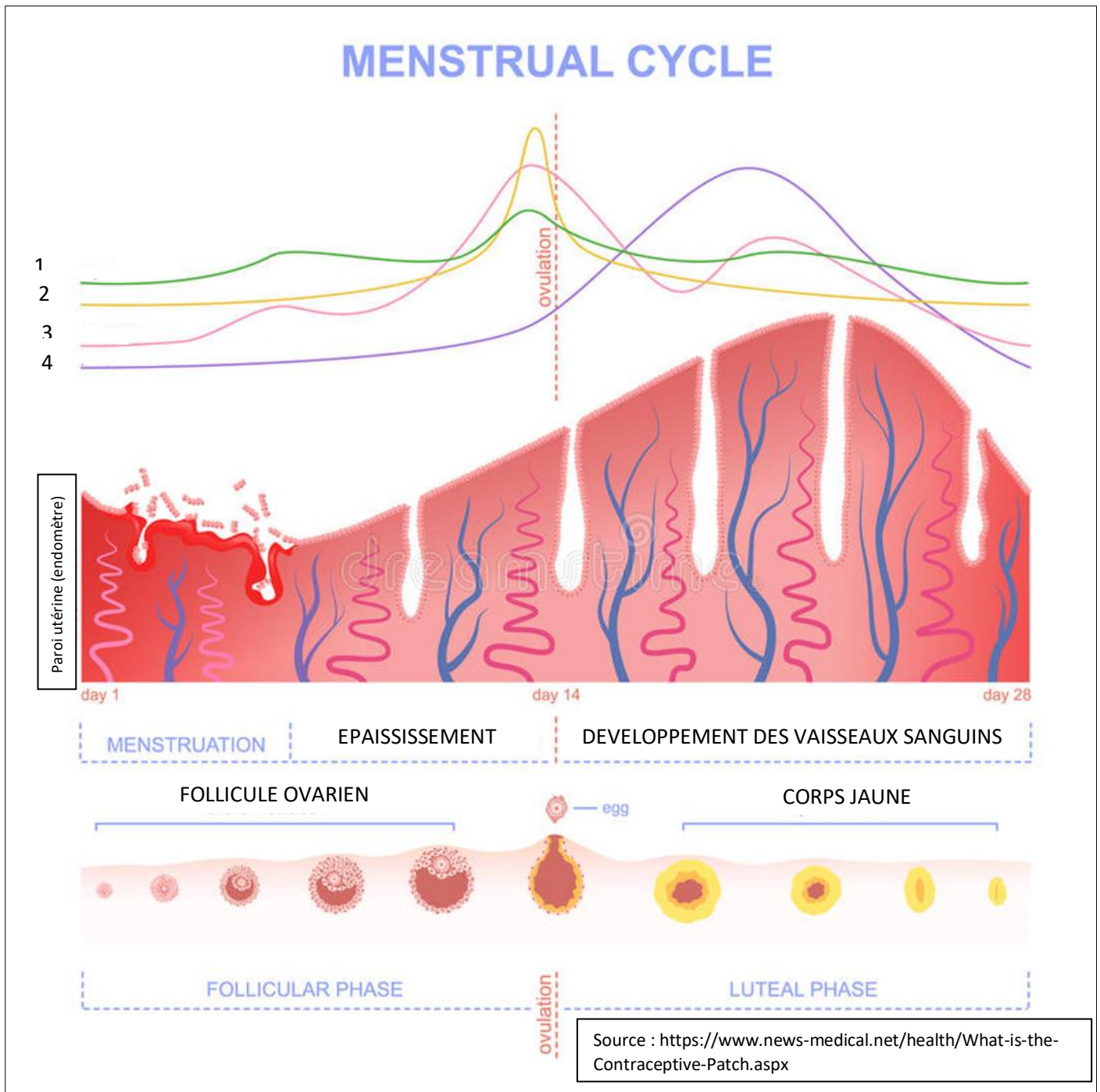
Q 5 : **Nommer** l'organe qui est à l'origine des règles.
L'utérus (et plus précisément la paroi de l'utérus)

Q 6 : **Décrire** les modifications survenant au niveau de la paroi utérine au cours du cycle.
Après les règles, la paroi utérine s'épaissit et se vascularise sous l'action des oestrogène et de la progestérone afin de préparer une éventuelle nidation (en cas de fécondation).

Q 7 : **Indiquer** à quel moment du cycle se produit l'ovulation.
14 jours avant le début des prochaines menstruations (=règles)

Q 8 : Définir l'ovulation.

C'est le moment où l'ovaire expulse l'ovocyte (après le pic d'oestrogène).



Q 9 : Citer l'hormone à l'origine du déclenchement de l'ovulation.

Le pic de LH engendre le pic d'oestrogène qui déclenche donc l'ovulation.

Q 10 : Identifier l'organe cible de l'hormone citée à la Q9.

L'ovaire

Q 11 : Expliquer le mode d'action de la progestérone sur la paroi utérine.

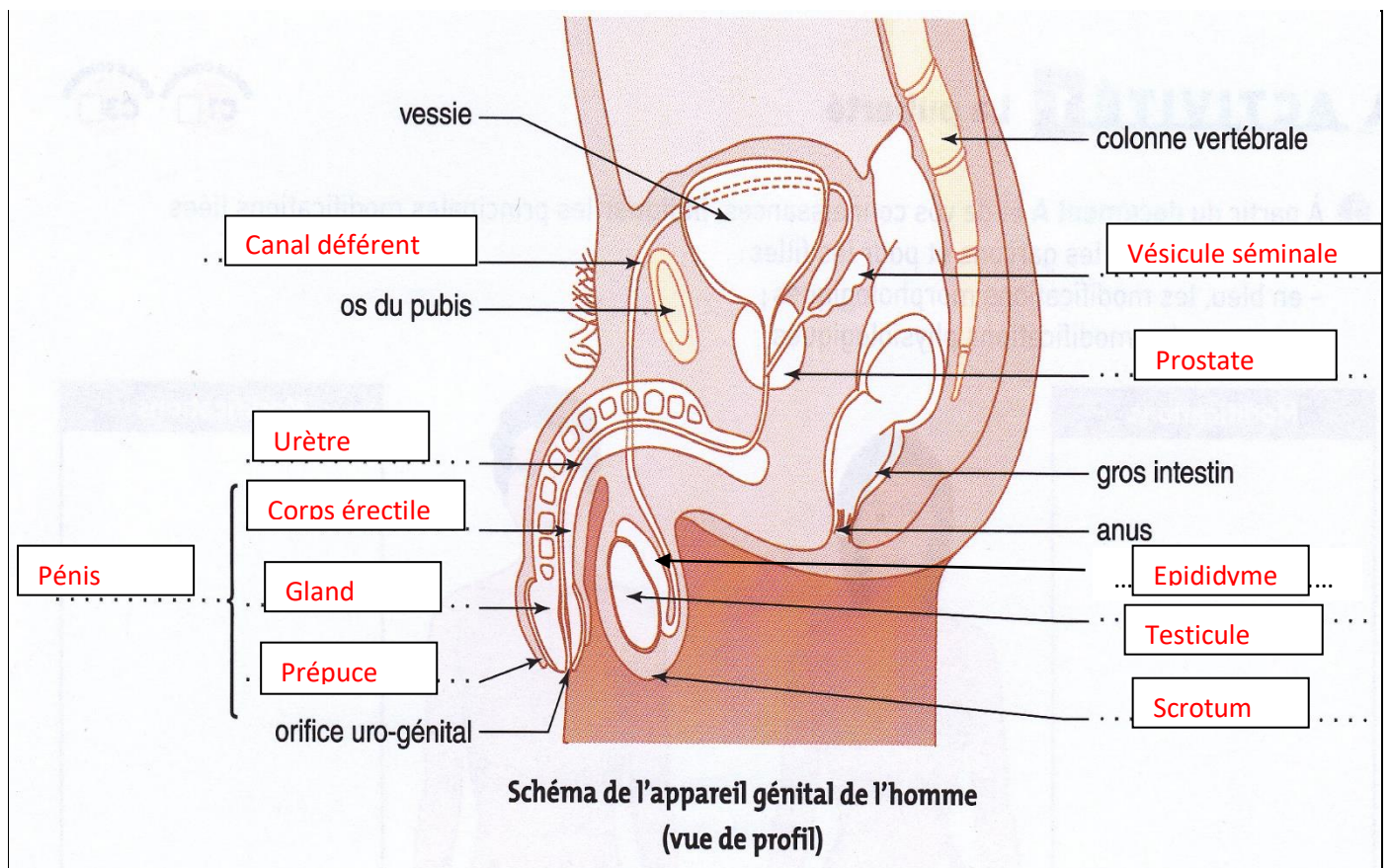
La progestérone permet de vasculariser la paroi utérine.

II. L'appareil reproducteur masculin et son fonctionnement

Q 1 : **Relier** le nom des différentes parties de l'appareil génital masculin à ses caractéristiques ou fonction principale.

Nom	Caractéristiques et/ou fonction principale
<u>Vésicule séminale</u>	Composé de <u>corps érectiles</u> , se termine par un renflement : <u>le gland</u> , recouvert d'une petite peau mobile le <u>prépuce</u> . Permet l'acte sexuel.
<u>Epididyme</u>	Glande située dans une enveloppe appelée le <u>scrotum</u> . Produit les spermatozoïdes et l'hormone sexuelle appelée testostérone.
<u>Testicule</u>	Assure le transport du sperme ou de l'urine vers l'extérieur.
<u>Prostate</u>	Assure le transport des spermatozoïdes jusqu'à la prostate.
<u>Urètre</u>	Finalise la production des spermatozoïdes et les stocke.
<u>Pénis</u>	Produisent la partie liquide du sperme qui nourrit et protège les spermatozoïdes.
<u>Canal déférent</u>	

Q 2 : **Légender** le schéma de l'appareil reproducteur masculin à partir des mots soulignés de la question précédente.




Q 3 : **Compléter** la carte d'identité du gamète de l'homme ci-dessous à l'aide de la liste de mots suivants :

la tête / oui / spermatozoïde / testicules(x2) / pièce intermédiaire / 0.05mm / le flagelle / 200 millions

Q 4 : **Citer** l'hormone responsable de la production des spermatozoïdes.

La testostérone

Carte d'identité de gamète



Nom : Spermatozoïde
Taille : 0,05mm
Lieu de fabrication : testicules
Quantité libérée par éjaculation : 200 millions
Mobilité possible : oui

- est fabriqué à partir de la puberté par les testicules
- est composé de trois parties : tête (qui contient l'information génétique enfermée dans un noyau), la Pièce intermédiaire (qui donne de l'énergie au flagelle afin qu'il puisse se déplacer) et flagelle (qui lui permet d'être une cellule mobile).

III. La fécondation et la nidation

➤ Répondre aux questions à l'aide des documents 1 et 2 pages suivantes.

Q 1 : **Définir** la fécondation.

La fécondation est la rencontre entre un spermatozoïde et un ovocyte.

Q 2 : **Nommer** l'organe où a lieu la fécondation.

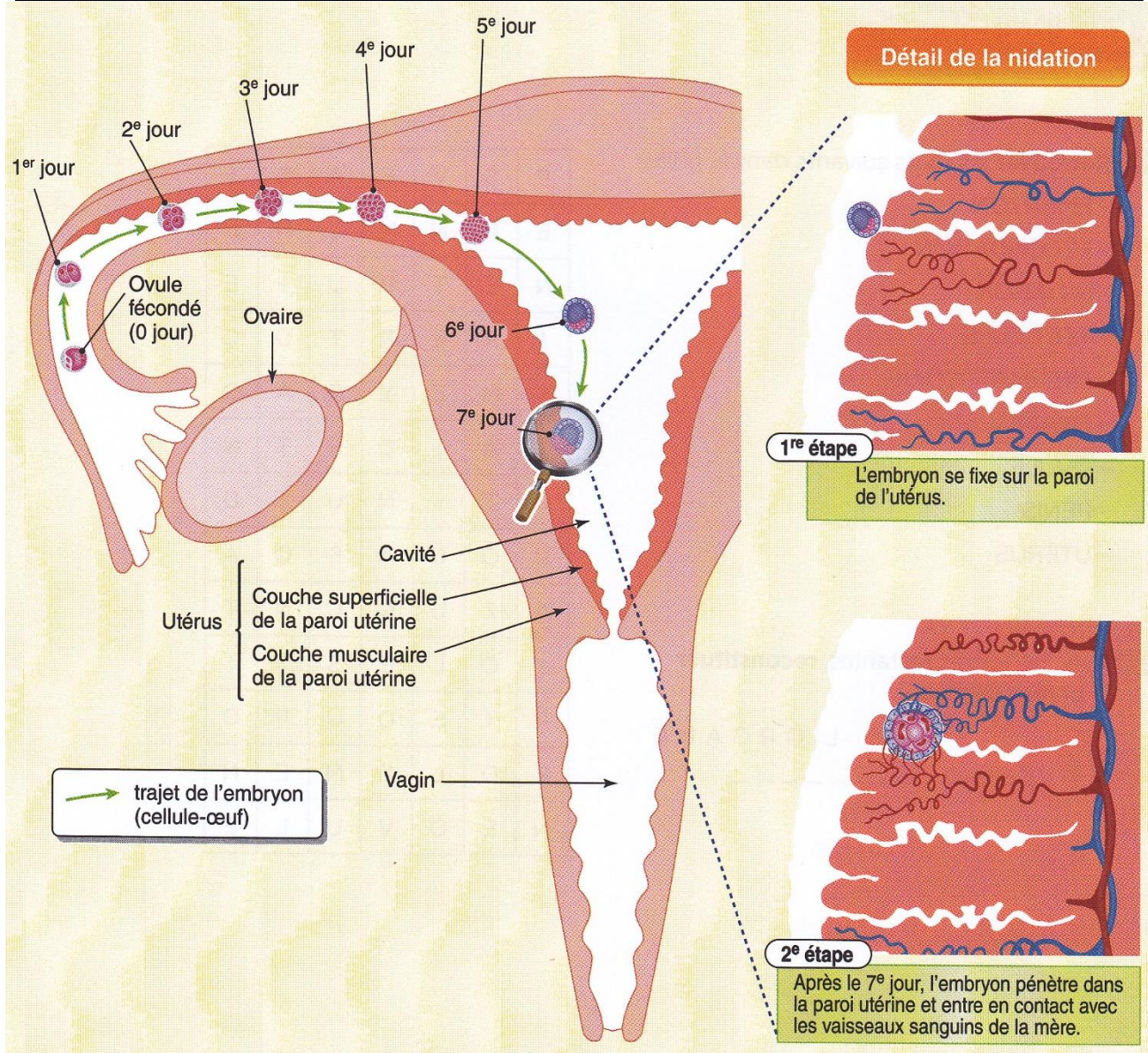
La fécondation a lieu dans les trompes de Fallope.

Q 3 : **indiquer** la période du cycle favorable à la fécondation. **Justifier** votre réponse.

La période du cycle favorable à la fécondation est entre le 6ème jour avant l'ovulation, l'ovulation et un jour après : donc 8 jours sur l'ensemble du cycle.

Comme nous ne pouvons pas précisément savoir le moment de l'ovulation, il est donc difficile de prédire les jours favorables à l'ovulation.

Nous sommes cependant certains qu'une fenêtre de 8 jours est opportune pour la fécondation.



Q 4 : **Décrire** la migration de la cellule œuf formée lors de la fécondation dans l'appareil génital féminin.

La fécondation a lieu dans le premier tiers des trompes de Fallope. La cellule œuf ainsi formée migre dans les trompes pour arriver dans l'utérus au 6^{ième} jour et se fixe dans la paroi utérine au 7^{ième} jour.

Q 5 : **Définir** la nidation.

La nidation correspond à l'implantation de la cellule œuf dans la paroi utérine.

Q 6 : **Préciser** les caractéristiques de la paroi utérine au moment de la nidation.

La paroi utérine est épaisse et très vascularisée (= riche en vaisseaux sanguins).

Séquence 3	Vers une sexualité respectueuse et responsable
Séance 2	Les différents moyens de contraception
Objectif	Être capable de comprendre les modes d'action des différents moyens de contraception et de distinguer contraception préventive, contraception d'urgence et IVG.

Suite à l'oubli de pilule de Nadia, Théo décide de se renseigner sur les autres moyens de contraception afin de trouver celui qui leur conviendrait le mieux à tous les deux.

I. La contraception préventive.







Q 1 : **Proposer** une définition de la contraception préventive.

La contraception préventive est l'ensemble des moyens qui permettent une grossesse non désirée.

Q 2 : A l'aide du document 3 page suivante, **identifier** un avantage et un inconvénient pour chaque méthode contraceptive préventive en complétant le tableau ci-dessous.

	Pilule	Implant	Anneau vaginal	Préservatif masculin	Préservatif féminin	DIU au cuivre
Avantage	Efficacité de 91%, ou plus si prise à heure régulière – certaines remboursées par la sécurité sociale – aucune manipulation pendant le rapport – règles régulières	Efficacité de 99,9% - Placé pour 3ans – remboursement partiel par la sécurité sociale – aucune manipulation pendant le rapport	Efficacité de 92% - Placé pour un mois au fond du vagin – aucune manipulation pendant le rapport	Protège aussi des IST – prix faible – facilité d'achat	Protège aussi des IST – facilité d'achat	Efficacité de 99% - placé pour une durée de 4 à 10ans – absence d'hormone – Remboursé partiellement par la sécurité sociale – aucune manipulation pendant le rapport
Inconvénient	Remboursé partiellement par la sécurité sociale - Doit être prise tous les jours à heures régulières	Remboursement partiel par la sécurité sociale – règles très aléatoires – effets secondaires	A placer soi même au fond du vagin, possibilité de le sentir pendant le rapport – non remboursé	Efficacité de 85% (à cause de mauvaises manipulations) – Manipulation pendant le rapport – aucun remboursement	Efficacité de 79% (à cause de mauvaises manipulations) – manipulation avant e rapport – aucun remboursement	Remboursé partiellement par la sécurité sociale – Mis en place par un gynécologue

Document 3 : Les moyens contraceptifs et leurs caractéristiques

Moyens de contraception	Mode d' action	Efficacité pratique(%)	Protège contre les IST	Pas de manipulation pendant le rapport	Sans hormone	Fréquence d' utilisation	Prix (€) (*=remboursement partiel)
 <p>La pilule Un comprimé</p>	Bloquer l'ovulation Empêcher l'épaississement de la paroi de l'utérus Rendre la glaire cervicale imperméable aux spermatozoïdes.	91		*		Tous les jours à heures régulières	*1.88 à 14
 <p>Le patch A coller sur la peau</p>		91		*		1 fois par semaine	5
 <p>L'implant Bâtonnet cylindrique de 4cm de long et 2mm de large, inséré sous la peau du bras.</p>		99.9		*		1 fois tous les 3ans	*106
 <p>Anneau Vaginal</p>		92		*		1 fois par mois	16
 <p>Le dispositif intra-utérin hormonal (stérilet) Placé dans l'utérus</p>		99.8		*		1 fois tous les 5ans	*125
<p>Le préservatif masculin En latex ou en polyuréthane. Se déroule sur le pénis en érection</p>		Empêcher le sperme d'aller dans le vagin	85	*		*	Chaque rapport
<p>Le préservatif féminin Gaine en polyuréthane munie d'un anneau souple aux deux extrémités qui se place dans le vagin</p>	79		*	*	*	Chaque rapport	2.90
 <p>Le dispositif intra-utérin au cuivre (stérilet) Placé dans l'utérus</p>	Empêcher l'œuf fécondé d'aller s'implanter dans l'utérus	99.2			*	1 fois tous les 4 à 10ans	*30.50

II. La contraception d'urgence.

Document 4 : Informations sur la contraception d'urgence

Dans le cas d'un rapport sexuel à risque, il existe une contraception « de rattrapage » : la pilule du lendemain et la pilule du surlendemain. La pilule du lendemain agit en empêchant les ovaires de libérer un ovule, ce qui permet d'éviter la rencontre avec un spermatozoïde. Son efficacité est maximale si elle est prise très rapidement après rapport non protégé, mais pas garantie.

Rapport sexuel à risque

Prise dans les 1 à 3 jours

Pilule du lendemain
Efficacité : **95 %**

1^{er} jour 2^e jour 3^e jour

Obtention anonyme et gratuite pour les mineures :

- en pharmacie
- auprès de l'infirmière scolaire
- dans un CPEF (centre de planification)

Prise dans les 1 à 5 jours

Pilule du surlendemain
Efficacité : **98,5 %**

1^{er} jour 2^e jour 3^e jour 4^e jour 5^e jour

En cas de retard de règles, faire un test de grossesse

Effets indésirables

- nausées
- maux de têtes ou de ventre
- petits saignements

L'utilisation doit rester occasionnelle. Après la prise de l'une de ces pilules, il faut utiliser un préservatif jusqu'au retour des règles suivantes. Ces pilules ne peuvent pas remplacer la prise d'une contraception régulière associée à un suivi médical.

Source : CAP PSE Nathan Technique

Q 1 : Préciser à quoi peut correspondre un rapport à risque lors d'une relation sexuelle.

Un rapport sans moyen de contraception (sans pilule, sans anneau vaginal, sans préservatif, etc..)

Q 2 : Identifier le mode d'action de la pilule du lendemain en le surlignant dans le document 4.

Q 3 : Indiquer le délai de prise conseillé pour la contraception d'urgence.

Dans les 24h pour une efficacité maximale mais possibilité de la prendre dans le 72 h pour la pilule du lendemain et dans les 5j pour la pilule du surlendemain.

Q 4 : Préciser les lieux possibles où se procurer la contraception d'urgence.

Pharmacie – infirmerie scolaire – CPEF (centre de planification et d'Education familiale)

III. L'intervention volontaire de grossesse (IVG).

Document 5 : L'IVG

En cas d'échec de la contraception d'urgence ou si l'on ne souhaite pas aller au terme d'une grossesse, il est possible d'avoir recours à une IVG (Interruption Volontaire de Grossesse). Deux méthodes sont possibles, à condition de respecter les délais :

La méthode médicamenteuse est possible jusqu'à la 5^e semaine de grossesse (jusqu'à la 7^e en établissement de santé). Elle consiste à prendre 2 médicaments (l'un arrête la grossesse et l'autre provoque l'expulsion de l'œuf).

La méthode chirurgicale est possible jusqu'à la 12^e semaine de grossesse. Elle consiste à une intervention chirurgicale (aspiration de l'œuf sous anesthésie).

Si la jeune femme est mineure, le consentement d'un parent (ou du représentant légal) est obligatoire ou elle doit être accompagnée par une personne majeure.

Q 1 : Expliquer en quoi consiste une IVG. Préciser les deux méthodes ;

Une IVG (Interruption Volontaire de Grossesse) consiste à interrompre une grossesse dans les 12 semaines après la fécondation. Elle est soit médicamenteuse soit chirurgicale.

Q 2 : Repérer les délais maximums pour chacune des méthodes en les surlignant dans le document 5.

Séquence 3	Vers une sexualité respectueuse et responsable
Séance 3	Les structures d'accueil, d'aide et de soutien- Synthèse
Objectif	Identifier les missions d'une structure d'accueil, d'aide et de soutien.

I. Les structures d'accueil, d'aide et de soutien

Document 1 : Les structures d'aide et de soutien



Les CPEF (Centres de Planification ou d'Éducation Familiale) sont des lieux d'accueil et d'écoute qui proposent des consultations médicales anonymes et gratuites, notamment pour les mineurs. De plus, ils permettent d'informer sur différents domaines comme la sexualité, l'éducation familiale, le couple ou encore les problématiques gynécologiques et la contraception.

Il existe de nombreuses associations dans le domaine de la contraception, comme l'Association Française pour la Contraception (AFC). Ces associations peuvent guider dans de nombreux domaines : informations, réglementation, orientation vers des professionnels de santé...

Médecins, généralistes, gynécologues, pharmaciens, infirmières... tous les professionnels de santé peuvent bien évidemment apporter l'aide et le soutien nécessaires en matière de contraception et de prévention de la grossesse.

De nombreux sites Internet, centres d'appel... sont aussi de parfaits compléments pour l'information, l'aide, l'écoute, le soutien et l'échange dans le domaine de la sexualité et de la contraception (prévention de la grossesse).



Source : CAP- PSE Nathan Technique

Q 1 : Préciser les missions générales de ces structures en les surlignant dans le document 5.

Q2 : Relire la situation de Nadia et Théo. Proposer trois démarches dans un ordre chronologique pour leur apporter des solutions à leur situation.

- Prendre la pilule du lendemain
- Nadia et Théo doivent se rendre au CPEF ou aller voir un professionnel de santé
- Changer de méthode contraceptive

La contraception.

C'est l'ensemble des moyens qui permettent d'avoir des relations sexuelles sans risque de grossesse. Pour les mineures et les non-assurées sociales, en France, la contraception est **libre et délivrée de manière anonyme et gratuite** dans les centres de planification familiale.

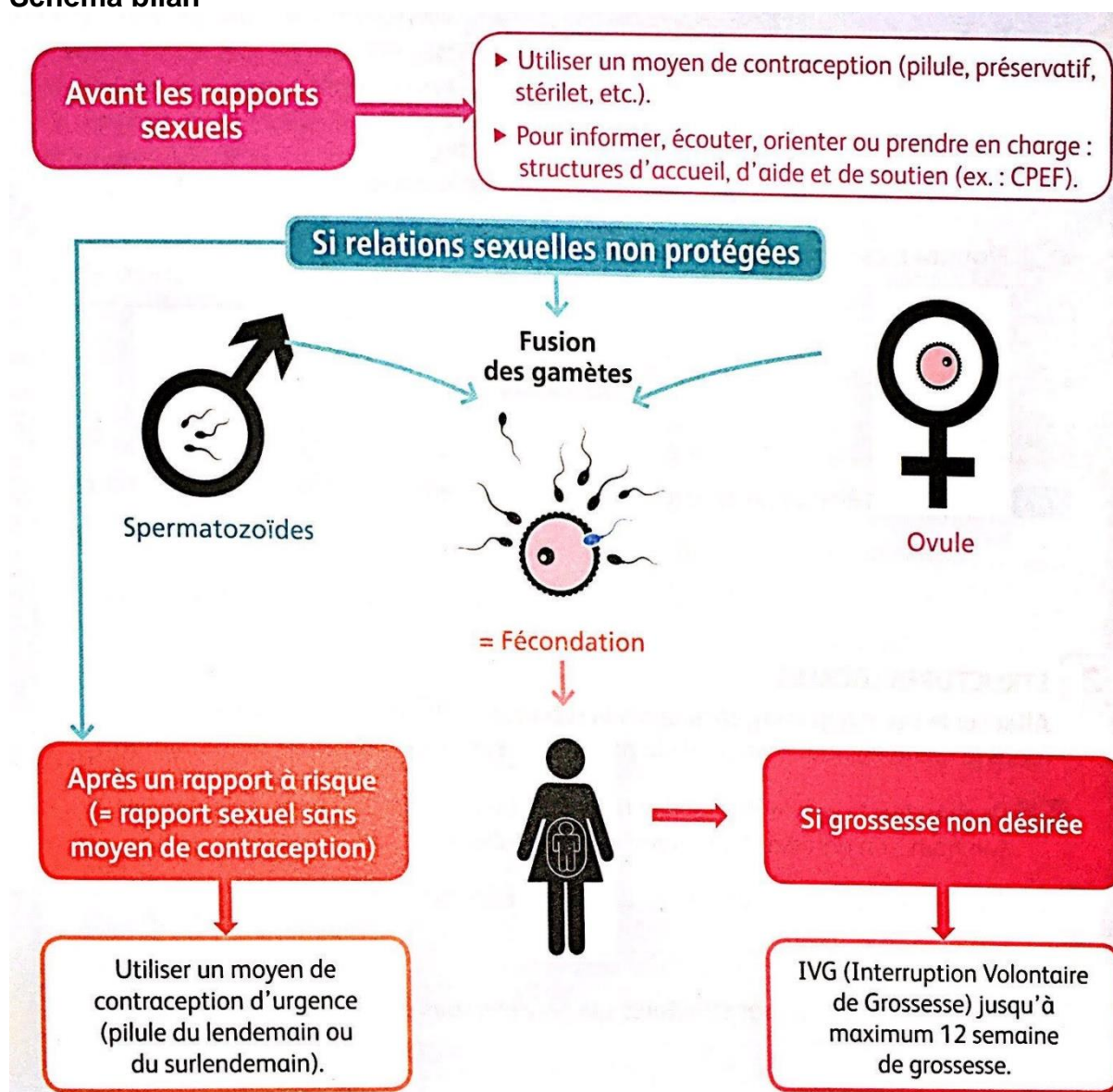
La contraception d'urgence ou « pilule du lendemain ».

Elle est à prendre de manière **exceptionnelle**, le plus rapidement possible et, au plus tard, dans les 72 heures après un rapport sexuel non protégé. Elle est délivrée sans ordonnance dans les pharmacies, par l'infirmière du collège ou lycée ou dans les centres de planification et d'éducation familiale. Elle est gratuite pour les mineures.

L'IVG n'est pas un moyen de contraception.

L'**Interruption Volontaire de Grossesse** est accessible à toute femme en situation de détresse du fait de sa grossesse. Le délai légal durant lequel une femme peut demander une interruption de sa maternité est limité à la fin de la 12^{ème} semaine de grossesse.

Schéma bilan



Evaluation formative

Note : / 10 - Surligner la/les bonne(s) réponse(s) pour chaque proposition.

La contraception :

- Evite les IST
- Evite les grossesses non désirées
- N'est utile que si on s'en sert (non définitive, limitée au temps d'utilisation)

La contraception :

- Est une affaire de femme
- Est une affaire d'homme
- Est une affaire de couple

Le préservatif masculin :

- Est une méthode contraceptive efficace
- Evite également les IST
- S'achète sans ordonnance et ne nécessite pas de surveillance médicale

La contraception de rattrapage :

- Intervient après un oubli de pilule
- Intervient après un rapport sexuel sans contraception préventive
- Intervient après un accident de préservatif

La pilule du lendemain :

- Est offerte dans chaque boîte de 50 préservatifs
- Est accessible dans les infirmeries scolaires
- Est accessible dans toutes les pharmacies

La contraception d'urgence :

- Est peu efficace
- Est efficace si elle est mise en œuvre rapidement
- Est toujours efficace

L'interruption volontaire de grossesse :

- Est interdite en France
- Est interdite aux mineures
- Est réservée aux mineures

L'IVG :

- Est pratiquée par un médecin
- S'adresse aux femmes en détresse
- Met en place systématiquement une contraception préventive

Les centres de planification ou d'éducation familiale :

- Proposent des informations
- Proposent des consultations médicales
- Proposent des consultations psycho-sociales

